

Madame, Monsieur,
Veuillez trouver ci-dessous les informations nécessaires à la ré-inscription pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Reprise des cours le Mercredi 8 Septembre 2021.

Cette année les ré-inscriptions se dérouleront dans les locaux de l'école de danse
uniquement le : Mercredi 1er septembre 2021 de 12h à 19h.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

LE CERTIFICAT MEDICAL EST IMPERATIF POUR LA RE-INSCRIPTION

Passé ce délai et pour tout dossier incomplet, votre enfant ne sera plus prioritaire et sa place pourra être attribué à un nouvel élève le cas échéant.

Documents à fournir :

- la **fiche de renseignements, les autorisations d'envoi de sms et d'utilisation d'image** (en fichier joint)
- le **règlement intérieur signé après lecture** (en fichier joint) → (pas pour les adultes)
- une **photo** d'identité (pas pour les adultes)
- un **certificat médical obligatoire** (imposé par la fédération Nationale de danse)
- un chèque de **27 euros** (représentant l'affiliation à la Fédération Nationale de Danse, licence sportive, frais de fonctionnement)
Celle somme n'est pas un acompte; elle représente la participation annuelle
- 3 **chèques**, à l'ordre de Chorège, du **montant de la cotisation de chaque trimestre** selon la grille tarifaire ci-dessous.

soit au total 4 chèques.

Eveil-I1-I2 (1 ou 2 costumes maximum suivant les années)

Pour tous les autres groupes (2 ou 3 costumes Maximum suivant les années)

Le nombre de costumes par élève n'est pour le moment pas décidé pour le spectacle 2022.

Tout trimestre commencé est dû (1^{er} trimestre : encaissement le 31 octobre 2021; 2^{ème} trimestre : encaissement le 31 janvier 2022; 3^{ème} trimestre : encaissement le 30 avril 2022). Le 3^{ème} trimestre est demi-tarif pour la 3^{ème} personne inscrite, et la 4^{ème} personne inscrite (sur la cotisation la moins cher). Un mail d'information vous sera envoyé par période d'encaissement.

Tout règlement sera effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Chorège avec le nom et le groupe de l'élève au dos du chèque et adressé à Chorège.

*PASS CANTAL (au nom de l'élève)

*COUPON SPORT-PASS REGION (lycéen) acceptés. (au nom de l'élève)

*Carte A+ (au nom de l'élève)

Si vous possédez le PASS REGION, merci de joindre la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève et déduire 30 € sur l'une des cotisations. Si votre enfant rentre seulement au lycée et que vous ne possédez pas encore le PASS REGION, Chorège vous fera un remboursement de 30 € au cours de l'année, sur présentation de la photocopie de la carte en ajoutant la date de naissance de l'élève.

Tarifs :

Eveil 1 et 2 (4 – 5 ans) : 70 € le trimestre (45 min / semaine)

Initiation (I1, I2 ; 6 – 7 ans) : 75 € le trimestre (1 heure / semaine)

Adulte : 75 € le trimestre (1 heure / semaine) 95 € le trimestre (2 heures / semaine)

Préparatoire (P1, P2) & Elémentaire (E1, E2, E3) : 95 € le trimestre (2 heures / semaine)

Moyen (M1, M2) & Avancé : 105 € le trimestre (3 heures / semaine)